

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 26 septembre 2019

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017 Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable – Contrat avec Coop Agri-Énergie Warwick - DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ**  
n/d : 1001-106

---

Chère Me Dubois,

Par la présente et conformément à la décision [D-2019-109](#) et à votre lettre du 24 septembre dernier ([A-0064](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose l'original de sa preuve dans le dossier mentionné en rubrique.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Zaynab Ben el Madani*

*Zaynab Ben el Madani, Technicienne  
juridique pour :*  
**Franklin S. Gertler, avocat**

FSG/bz  
p.j. Preuve du ROÉÉ  
cc: (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse,  
Dossiers réglementaires, Énergir  
Jean-Pierre Finet, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROÉÉ